



2019 FIM MOTOTOUR OF NATIONS

REGLEMENT PARTICULIER

Règl. 1

Le 2019 FIM Mototour of Nations est organisé par le Moto Clube do Porto sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et la Commission pour le Tourisme et Loisirs (CTL), la manifestation aura lieu du 5 Septembre au 9 Septembre 2019 conformément au Code pour les Concentrations Touristiques de la FIM, aux règlements de la FIM, à ce règlement particulier (RP) et au Code de l'Environnement FIM.

Règl. 1.1

L'organisation du 2019 FIM Mototour of Nations a été déléguée à :

Nom: Moto Clube do Porto
Adresse: Rua Aurélia de Sousa, 71
4000-099 Porto
Portugal
Mobile: 00351 934833137
Courrier électronique: info@fim-mototour2019.pt
website: <http://fim-mototour2019.com>

Règl. 1.2 Officiels

Président Exécutif: Stjepko Varga
Membre de la CTL: Panagiotis Kalaitzis
Directeur du 2019 FIM Mototour of Nations: Rui Carvalho e Castro

La 1^{ère} réunion du Comité Exécutif aura lieu le 05 Septembre 2019 à 17h00, à L'Hotel Inatel, Castelo de Vide.

Les autres réunions seront fixées par le Comité Exécutif.

Règl. 2 Participation au Mototour of Nations

Le nombre de participants sera limité à 250. 90% des participants doit être motocyclistes non portugais, en vue de promouvoir les régions de Portugal, à l'échelle internationale. Inscriptions seront acceptées de mars 2019 à juin 2019. Le principal objectif du voyage et de l'itinéraire



choisi sera celui d'assurer la sécurité des participants. Les participants seront divisés en groupes de quarante ou cinquante vélos, accompagnés d'une escorte d'au moins 4 «marshals», à une vitesse constante « touristique », avec escales fréquentes selon le programme. Jonctions majeures vont être vigilé en permanence, et la route sélectionnée sera goudronné et adapté pour le motocyclisme dans n'importe quel temps. Durant les jours, la distance totale parcourue sera environ 650 km.

Règl. 3 Inscriptions

Les entrées doivent être envoyées pas plus tard que le 30 juin 2019, avec paiement sur le compte courant de MCP de la totalité, bien comme l'envoi du formulaire d'inscription, qui sera publié sur le site Web <http://fim-mototour2019.com> – ainsi que le programme définitif.

a) entrées individuelles seront traitées à l'aide de la formule établie par la FMN organisent l'événement et envoyés par les fédérations nationales – Voir la règle 1.1 ;
b) fédérations doivent soumettre un document de synthèse (en excel) comportant les indications suivantes :

- 1) les noms des participants ;
- 2) les montants payés pour l'enregistrement ;
- 3) distance du Moto Club au centre de l'événement ;
- 4) nom, numéro licence et adresse e-mail de délégués nationaux.

Règl. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Il comprend le tarif de l'organisateur de 250€, plus des frais administratifs supplémentaires de la part de la FMN. Le montant est fixé en euros.

Les enfants entre 8 et 12 ans ne paient que 50% de l'inscription adulte lorsque les enfants en dessous de 8 ans sont admis gratuitement.

Les droits d'inscription doivent être versés en totalité (100%) par les participants des FMN avant le 30 Juin 2019 sur le compte suivant :

Titulaire du compte:	Moto Clube do Porto
Nom de la banque:	BPI
Adresse de la banque:	Rua da Constituição, 542 4200-200 Porto Portugal
BIC / SWIFT:	BBPIPTPL
No du Compte / IBAN:	PT50 0010 0000 3859 5020 0016 7

Tout paiement doit être effectué en EURO (€). Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

Règl. 5 Date de clôture des inscriptions

La date de clôture des inscriptions est le: 30 Juin 2019.

Les entrées peuvent être acceptées après cette date à la discrétion du Comité exécutif.

Un supplément peut être fait pour des inscriptions en retard.

Règl. 6 Cadeaux, souvenirs et prestations accordés aux participants

Tous les participants ayant payé les droits d'inscription bénéficieront des prestations minimales suivantes :

- Participation au «2019 FIM Mototour of Nations»
- Logement en Hotel pendant la durée de la manifestation (3 ou 4 nuits – 4ieme nuit optionnel)
- 3 repas du soir
- 3 petits déjeuners
- 2 déjeuners
- **1 repas du soir, 1 déjeuner, 1 petit déjeuner et une nuit extra (se le participant le confirme comme option ; valeur de 40€ à ajouter à la inscription)**
- Une plaquette/médaille souvenir ou pins
- D'autres souvenirs au choix de l'organisateur

Règl. 7 Hébergement

Réservations d'hôtel sont incluses dans les frais d'inscription et doivent être payées avant 30/06/2019, sur compte bancaire figurant à l'article 4.

Tous les paiements seront en Euros (€) et couvriront les coûts de transfert.

Règl. 8 Centre administrative

Le Centre administratif sera ouvert le 5 Septembre 2019 de 12h00 à 18h00.

Adresse: Place D. Pedro V, Castelo de Vide

(39°24'54.59"N et 7°27'19.45"W)

Veillez consulter le site Web de Mototour pour obtenir plus d'informations sur la façon d'y arriver !

Règl. 9 Résultats et classements

Les prix suivants seront décernés :

1. Fédération national ;
2. Club ;
3. L'âge du participant. Plus jeune et plus vieux !

Dans le détail, les règles de classement sont :

- a) chaque pilote acquiert 1 point par km parcourus de son club, plus de 1 point par km parcourus sur les deux jambes.
- b) le classement de la "Fédération nationale" est calculé comme la somme des notes obtenues par les pilotes appartenant à la Fédération nationale.
- c) le "Club" classement est calculé comme la somme des notes obtenues par les pilotes appartenant au même club national.

Les résultats seront affichés deux heures avant la cérémonie, au lieu de dîner de gala, le 07 septembre. Comité exécutif sera disponible pour les délégués nationaux pour faire face à des objections aux résultats, jusqu'à 60 minutes avant la cérémonie de remise des prix finale.

Règl. 10 Disqualification

Les participants seront officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif si nécessaire.

Décision du Comité exécutif sera définitive sur cette question.

Règl. 11 Cérémonie de remise des prix

La remise des prix aura **lieu le 7 Septembre 2019 en soirée.**

Règl. 12 Délégués Nationaux

Chaque FMN participant a le droit de nommer un Délégué, détenteur de la licence de Commissaire Touristique. La nomination doit être soumise par écrit à l'organisateur au moins 30 jours avant la manifestation.

Règl. 13 Conditions d'annulation d'inscription

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation :

- si, au moment de la clôture des inscriptions, le nombre est inférieur à 150
- en cas de force majeure.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation, les participants qui auront transmis leur bulletin d'inscription avant la date de clôture des inscriptions en seront informés.

Règl. 14 Challenges

Classification de la Fédération nationale : le Trophée « Portugal » (mis à disposition par la Fédération d'organiser) sera accordé à la Fédération gagnante ; les fédérations classées deuxième et troisième recevront une « coupe » ;

Classification nationale des Club : le Trophée « MCP » sera accordé au Club gagnant ; les Clubs classés deuxième et troisième recevront une « coupe » ;

Classification d'âge : les trois pilotes plus jeunes verront attribués "Tourisme" "coupes".

Les trois plus anciens pilotes recevront également une trophée « Alentejo région ».

Les organisateurs du Mototour des Nations peuvent présenter certaines autres récompenses à la discrétion du Comité exécutif.

Règl. 15 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Conformément au CTG (art. 4.2, art. 4.3 et à l'art. 4.4 (Concentrations Touristiques de la Catégorie A).

Tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et les appropriées assurances d'accident et responsabilité de 3e partis valables pour les pays par lesquels ils passeront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et à exonérer de la FIM, la FMNR, les organisateurs et les responsables, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité de tiers pour toute perte, dommage ou blessure, pour laquelle elle/lui est conjointement et solidairement responsable.

Respecter les instructions de la police sur les visites guidées.

Feux diurnes sont obligatoires.

Règl. 16 Comportement du motard et Protection de l'environnement

Les participants au FIM Mototour des Nations sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et doivent prendre en considération les autres usagers de la route. (CTG art. 5).

Recommandations à l'intention des usagers de la route :

- a) Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de

conduite de manière à s'assimiler complètement aux autres types d'usagers de la route.

- b) Etre prudent et éviter de conduire de manière agressive et compétitive.
- c) Economiser l'essence et réduire la pollution en évitant de faire tourner inutilement les moteurs au ralenti.
- d) Conduire avec politesse et limiter la pollution par le bruit en utilisant votre klaxon uniquement en cas d'urgence.
- e) Dérangements provoqués par le bruit. Utiliser un système d'échappement standard, ou autre système d'échappement silencieux, et maintenir les systèmes sonores le plus bas possible.
- f) Utiliser uniquement les routes ouvertes à la circulation des motocyclistes.
- g) Conduire comme un professionnel en roulant à une allure tranquille et discrète lorsqu'on est en groupes.
- h) Respecter la nature en ne circulant pas sur des chemins dont la dégradation ne peut être récupérée de manière naturelle.
- i) Protéger la faune et son habitat naturel en conduisant de manière intelligente.
- j) S'assurer que vos pneus, batteries et huiles usés ou autres articles recyclables sont recyclés ou récupérés correctement.
- k) Encourager une utilisation rationnelle de l'essence ainsi qu'une économie d'espace en utilisant une moto au lieu d'une voiture.
- l) Rappelez-vous que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.